

PAYS DE LA LOIRE

INSTANCE REGIONALE DE L'AMELIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS



FOCUS sur deux thématiques du Plan d'Action Pluriannuel Régional pour l'Amélioration de la Pertinence des Soins (PAPRAPS) 2022-2025

Sous-commission **Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale**
(Axe Séjours)

Fiche action basée sur l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
"Accompagnement de projets permettant la sortie de personnes hospitalisées en psychiatrie au long cours en Pays de la Loire » initiée en 2020

Groupe de travail : l'Association Psy'activ, le CreHPSy, des coordonnateurs de projet territorial en santé mentale, l'ARS pays de la Loire, l'UNAFAM 49.

→ Evaluation des résultats de l'AMI en cours sur les 8 projets d'accès au logement (à ce jour 5 projets évalués / 8 ; restent 3 évaluations (EPSYLAN, Saint-Nazaire, UDAF49). Toutes les évaluations doivent être rendues avant le 29/10/2024

→ Enquête menée auprès des professionnels des projets logement (Organisation et modalités de fonctionnement des équipes, modalités d'accompagnement du parcours, en cours d'analyse

→ Enquête qualitative en cours auprès des usagers des dispositifs d'accès au logement

Une évolution pourrait être de transposer ces expérimentations qui ont fonctionné dans d'autres territoires en proposant un modèle d'organisation qui fonctionne à adapter.

Sous-commission **Améliorer la visibilité des offres d'IVG en région Pays de la Loire** (Axe Parcours)

Groupe de travail : la Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire, la référente régionale du Numéro vert national, le COREVIH des Pays de la Loire, le Réseau Sécurité Naissance, l'URPS Sages-Femmes, des responsables de CIVG (CHU Nantes, Santé atlantique, CHU d'Angers, centre IVG de St Nazaire, CH de Challans), l'Assurance maladie, l'URML, l'ARS Pays de la Loire.

Construction de l'indicateur de résultat de la fiche action "Les femmes accèdent facilement à l'information de l'offre IVG en pays de la Loire selon les méthodes proposées en fonction de leur lieu de vie".

➡ Recours à l'Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire pour élaborer une enquête avant/après. Promotion d'une enquête anonyme sur la base du volontariat auprès de femmes résidentes en Pays de la Loire, âgées de 16 à 49 ans, ayant eu recours à une IVG dans les deux dernières années ou souhaitant y avoir recours au moment de l'enquête.

Cette enquête sera renouvelée après la mise en place des actions définies (cartographie de l'offre IVG, mise à disposition d'un annuaire des professionnels pratiquant des IVG, actualisation au service du numéro vert national, actions de communication et de promotion) afin d'évaluer l'impact de celles-ci sur une meilleure visibilité de l'offre IVG.

➡ Etapes



Mise à jour des documents IVG par le Ministère du travail, de la santé et des solidarités- avril 2024
<https://ivg.gouv.fr/ivg-etape-par-etape>

Comment mieux faire connaître les travaux de l'IRAPS ?

Les membres ont proposé des vecteurs de communication à mobiliser



→ Projet d'une journée régionale prévu en décembre 2025

→ Relevés de séances courts à visée d'une diffusion plus large dématérialisée et relayés par les membres dans leurs réseaux.

→ Projet d'infographie PAPRAPS pour un visuel rapide.

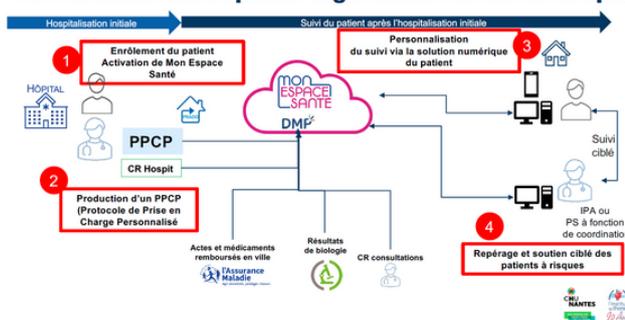
Innovation pour la prévention secondaire du risque cardio-vasculaire

L'équipe du Pr Trochu, CHU de Nantes est venue présenter le projet MCNV (maladies cardiovasculaires et neurovasculaires). Il s'agit d'une expérimentation territoriale co-construite avec les acteurs loco-régionaux du bassin de vie de Nantes.

Les MCNV représentent la 2ème cause de mortalité de décès en France avec 1/3 de récurrences ou de décès dans les 5 ans. L'objectif du projet est d'améliorer la prévention tertiaire des MCNV via l'optimisation du parcours de soins des patients par l'intégration d'une solution numérique.

Pour le patient hospitalisé et en sortie d'hospitalisation, il s'agit d'une application sur son smartphone avec un suivi personnalisé de ses principaux facteurs de risque. Cette solution numérique permettrait, en lien avec l'équipe médicale, d'aider au maintien d'un suivi et d'un traitement approprié pour le patient. Il est prévu qu'elle soit interfacée avec le Dossier Médical Partagé (mon espace santé Améli.fr) et le protocole de prise en charge personnalisé.

Formalisation du dispositif organisationnel et numérique



L'équipe a été lauréate du prix prévention et innovation FHF 2024.

Pr Christophe VERNY
Président de l'IRAPS

Dr Jean-Baptiste CAILLARD
Vice Président de l'IRAPS

